



APPEL 2026-2027 DE LA FONDATION LEON FREDERICQ CREDIT D'IMPULSION GISELE DANON

Pour tout renseignement, s'adresser à Caroline MAZY (caroline.mazy@chuliege.be)

Le Fonds Gisèle DANON a été créé grâce à un legs reçu par l'Université de Liège, en faveur de recherches menées sur **la maladie de Parkinson et/ou les mouvements anormaux** au sein du CHU et/ou de l'Université de Liège.

Grâce à ce legs, la Fondation lance un appel à projets avec à la clé la mise à disposition d'un crédit d'impulsion exceptionnel **d'un montant de 100.000€ (1^{ère} tranche)** en faveur **d'un projet scientifique ou clinique de type « unmet medical needs »** mené par un **médecin ou chercheur attaché à un service du CHU de Liège et/ou de l'Université de Liège, comme chef de service, chef de clinique, chef de clinique adjoint, membre du personnel académique ou scientifique permanent, chercheur permanent du FNRS** et portant sur **la maladie de Parkinson et/ou les mouvements anormaux**. A noter que les projets de recherche à caractère translationnel seront privilégiés.

Les moyens mis à disposition ont pour objectif de lancer ou soutenir un projet d'envergure au sein du CHU et de l'Université de Liège.

A l'issue de la période couverte par ce soutien, le porteur de projet s'engage à fournir à la Fondation Léon Fredericq un premier rapport sur base duquel il lui sera possible de solliciter une 2^{ème} tranche puis une 3^e tranche d'un montant de 100.000€ chacune.

Ce subside peut être utilisé pour des frais de fonctionnement, des petits équipements et/ou des frais de personnel.

CONDITIONS GENERALES D'ATTRIBUTION :

- Être attaché à un service du CHU de Liège et/ou de l'Université de Liège, comme chef de service, chef de clinique, chef de clinique adjoint, membre du personnel académique ou scientifique permanent, chercheur permanent du FNRS.

- Il n'y a pas de limite d'âge.

- Pratiquer, au sens large du terme, une recherche fondamentale, clinique ou appliquée à finalité médicale dans le cadre fixé ci-dessus.

- Le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire de candidature dûment complété
- Le projet détaillé (maximum 5 pages)
- Un plan budgétaire des dépenses escomptées
- Une liste des crédits d'au moins 25.000 obtenus éventuellement au cours des cinq dernières années.
- Le curriculum vitae du porteur de projet (maximum 3 pages) + liste des publications scientifiques des 10 dernières années.
- Une lettre de motivation

- Le formulaire de candidature doit être complété en Français. Le projet détaillé peut être éventuellement rédigé en Anglais.

- Le dossier de candidature **doit être IMPÉRATIVEMENT transmis à la Fondation Léon Fredericq, par mail à l'adresse caroline.mazy@chuliege.be EN FORMAT PDF (!!!UN SEUL DOCUMENT FUSIONNE !!!) avant le mardi 21 avril 2026 MIDI.** ATTENTION : Un dossier, s'il est **incomplet ou en retard**, ne sera pas transmis à la Commission en charge de l'évaluation des projets.

- Les dossiers seront examinés par un jury émanant de la **Commission Permanente Facultaire à la Recherche (CPFR)** de la Faculté de Médecine.

Le subsidie sera officiellement **annoncé** lors de la séance académique de remise des bourses et prix de la Fondation Léon Fredericq organisée **le 7 octobre 2026**. Il sera **disponible à partir du 1^{er} janvier 2027 et ce, pour une durée de 2 ans.**

Le porteur de projet s'engage par écrit :

- à faire référence à la source de financement dans les publications réalisées grâce à son aide ;
- **à déposer ou présenter un rapport d'activités à la fin de la période couverte par la subvention ;**
- à utiliser ce subsidie tel que présenté au sein de sa demande ;
- à se mettre à disposition de la source de financement pour promouvoir la Recherche, la Lutte contre le cancer et les Projets innovants à l'intérieur et à l'extérieur du CHU et de l'ULiège.

EVALUATION

- **Qualité du projet** (Faisabilité, Caractère innovant, Approche méthodologique, Financement) (70%)
- **Qualité du promoteur responsable du projet** (CV, Publications scientifiques) (30%)